2023

GUIDE DES ADHÉRENTS

DE LA CENTRALE D'ACHAT DU RESAH

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Vous avez fait le choix d'adhérer à la centrale d'achat du Resah. Nous vous remercions de votre confiance et espérons que vous y trouverez pleine satisfaction.

En tant qu'opérateur achat agissant dans le secteur public, nous sommes attachés à vous proposer non seulement un accès à un catalogue d'offres en centrale d'achat le plus complet et le plus adapté possible mais aussi des services associés (formation, éditions, conseil et solutions informatiques achat).

Vous pouvez compter sur le Resah pour être un partenaire solide dans votre recherche de performance et dans la professionnalisation de vos équipes achat et logistique.

À travers ce guide, vous trouverez des clés et des conseils pour vous permettre de collaborer au mieux avec le Resah.

Par ailleurs, pour garantir un lien régulier et qualitatif entre vous et le Resah, nous mettons à votre disposition plusieurs interlocuteurs dédiés :

- **L'équipe de la relation adhérent** : basée au siège du Resah, elle est votre interlocutrice unique au quotidien, pour vous renseigner sur le fonctionnement de la centrale d'achat, pour obtenir des compléments d'informations sur les offres, notamment dans le suivi d'exécution d'un marché, pour répondre à vos questions pratiques mais aussi pour faire le lien avec nos experts.
- **Votre correspondant régional** : représentant du Resah basé dans votre région, il est l'animateur du réseau à l'échelle régionale.

Bienvenue au Resah et à bientôt !

Dominique Legouge
Directeur général du Resah

resah

sommaire

1 Présentation ..... page 4

2 Les adhérents ..... page 6

3 Les offres ..... page 7

4 Les modalités d'accès aux offres ..... page 8

5 L'espace acheteur, votre outil indispensable ..... page 14

6 Les newsletters et webconférences ..... page 16

7 L'équipe de la relation adhérent ..... page 17

8 Vos contacts par région ..... page 20

1

PRÉSENTATION

Le Resah est un groupement d'intérêt public national (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats des pouvoirs adjudicateurs intervenant à titre principal ou accessoire dans le secteur sanitaire, médico-social et social.

Créé en 2007 pour appuyer initialement la mutualisation des achats hospitaliers, le Resah élargit progressivement l'offre de sa centrale d'achat public destinée aux collectivités territoriales.

Avec plus de 2 milliards d'euros d'achat pour l'exercice 2022, le GIP Resah est un des principaux opérateurs de mutualisation dans le domaine des achats publics.

Le Resah a organisé son activité autour de 2 grands pôles :

Une centrale d'achat accessible à tous les pouvoirs adjudicateurs intervenant à titre principal ou accessoire dans les secteurs sanitaire, médico-social et social et dotée d'un Centre de l'innovation par les achats visant à optimiser la relation entre acheteurs et industriels par l'innovation.

Depuis 2021, elle est labellisée relations fournisseurs et achats responsables, label remis par le Médiateur des entreprises et le Centre National des Achats.

Un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans le domaine de l'achat et de la logistique avec :

- **Un Centre de formation** visant à développer les compétences des équipes achat et logistique,
- **Un département « éditions » et un journal d'actualité www.santé-achat.info** pour faciliter l'échange d'expérience et d'expertise,
- **Une activité de conseil** spécialisée dans l'organisation des fonctions achat et logistique,
- **Des solutions informatiques achat** facilitant l'organisation et la gestion des fonctions achat et logistique.

Téléchargez le catalogue de formations

Notre convention constitutive est consultable en ligne

...ou flashez le QR code

2

LES ADHÉRENTS

L'accès aux prestations de service d'achat centralisé du Resah est réservé aux adhérents de la centrale d'achat. Pour bénéficier d'une offre, une personne morale doit donc adhérer à la centrale d'achat.

Les adhérents de la centrale d'achat sont :

- Les **membres du GIP** ;
- Les **établissements parties d'un groupement hospitalier de territoire**, non membres du GIP, pour lesquels l'établissement support a signé une **convention** d'accès aux services d'achat centralisé du Resah ;
- **Les personnes morales,** n'ayant pas la qualité de membre du GIP, dont la demande d'adhésion à la centrale d'achat a été validée par le directeur général du Resah.

2067
ADHÉRENTS

135 établissements **supports de GHT**

28 CHU-CHR

623 établissements **médico-sociaux**

244 collectivités **territoriales**

102 CCAS/CIAS

78 **SDIS**

52 EPSIC

689 établissements **sanitaires**

3

LES OFFRES

La centrale d'achat du Resah propose plus de 3 500 offres conclues avec 1 000 fournisseurs (dont 40 % de PME) et relevant de **11 familles d'achat** :

Médicaments,
Dispositifs médicaux,
Laboratoire,
Biomédical,
Équipements généraux,
Services généraux,
Hôtellerie,
Bâtiment et Énergie,
Transports et véhicules,
Informatique,
Prestations générales

Attention, certaines offres ne sont pas accessibles à tous nos adhérents (ex. : certaines offres sont réservées aux établissements de santé, d'autres au secteur médico-social ou aux collectivités territoriales). N'hésitez pas à vérifier l'éligibilité de votre entité aux offres qui pourraient vous intéresser en appliquant les filtres sur l'espace acheteur.

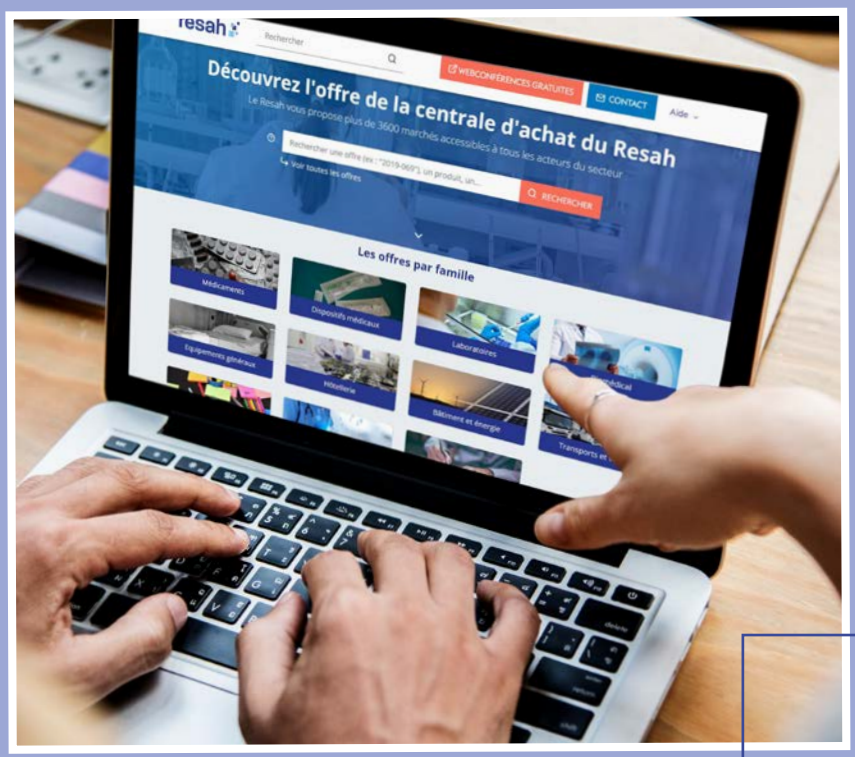

4

LES MODALITÉS D'ACCÈS AUX OFFRES

La centrale d'achat du Resah peut agir en tant que centrale d'achat intermédiaire[1] ou grossiste[2].

En fonction de la modalité d'accès à l'offre **INTERMÉDIAIRE** ou **GROSSISTE**, les étapes pour en bénéficier sont différentes. Elles vous sont expliquées ci-dessous.

LA CENTRALE D'ACHAT **INTERMÉDIAIRE**

Un lien direct avec le titulaire

Si vous souhaitez adhérer à une offre, il vous suffit de renseigner vos besoins, compléter et signer la convention de service d'achat centralisé correspondante, et transmettre le tout au RESAH accompagné d'un ou des bon(s) de commande associé(s) correspondant au montant de la contribution financière. Une fois le dossier complet reçu, le Resah vous met à disposition les pièces du marché dans votre espace personnel de l'espace acheteur, et c'est vous qui l'exécutez auprès du titulaire.

Pendant la durée de vie du marché, vous êtes en lien direct avec le titulaire :

- Les bons de commande sont à transmettre au titulaire
- Les factures reçues sont au nom du titulaire

Pour connaitre les conditions tarifaires de l'offre[3] avant de signer la convention de service d'achat centralisé, vous pouvez nous contacter ou solliciter le titulaire dont les coordonnées sont disponibles sur la page de l'offre de l'espace acheteur du Resah (cf. chapitre sur l'espace acheteur).

[1] Centrale d'achat « intermédiaire » : cf. article L. 2113-2, 2° du code de la commande publique

[2] Centrale d'achat « grossiste » : cf. article L. 2113-2, 1° du code de la commande publique. Dans les deux hypothèses, l'acheteur qui recourt à une centrale d'achat est réputé avoir respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence pour les opérations de passation et d'exécution qu'il lui a confiées : cf. article L. 2113-4 du code de la commande publique.

[3] Ces données ne sont pas disponibles en accès libre sur l'espace acheteur. Vous pouvez les obtenir sur demande.

La convention de service d'achat centralisé

La convention et le recensement des besoins sont à renvoyer complétés et signés à l'adresse mail de votre région (cf. l'équipe de la relation adhérent - P.19), accompagnés du bon de commande (1) correspondant au montant de la cotisation.
Vous pouvez retrouver votre convention contre-signée par le Resah en vous rendant dans votre espace personnel (rubrique « tableau de bord », « mes marchés »).

Cliquez-ici pour télécharger l'article 70 de la directive 2014/24/CE.

La mise à disposition des pièces de marché

La mise à disposition des pièces de marché s'effectue uniquement via l'espace acheteur.

Dans l'onglet **« Mes marchés »** de l'espace acheteur, vous retrouvez l'ensemble des marchés et des pièces contractuelles pour lesquels vous avez signé une convention avec le Resah :

- Dans la rubrique « **documents** » : vous retrouvez la convention contre-signée par le Resah et les pièces de l'accord-cadre.
- Le cas échéant, vous retrouvez les pièces relatives au marché subséquent dans la rubrique « **marchés subséquents** ».

Cas particulier : pour les offres de la filière pharmacie (médicaments et dispositifs médicaux stériles), la transmission des pièces contractuelles s'effectue principalement via la plateforme EPICURE.

Lorsque vous avez signé une convention avec le Resah, nous vous recommandons vivement d'activer les alertes sur l'espace acheteur en cliquant sur le symbole de la « cloche » en haut à droite de la photo illustrant l'offre.
Ceci vous permettra de **recevoir des notifications** par mail vous informant notamment de la disponibilité de nouveaux documents dans votre espace personnel (conventions contre-signées par le Resah, pièces des marchés, avenants...).

Les 3 types d'offres en centrale d'achat intermédiaire

Les offres **« accès direct »**

Lorsque l'offre est disponible, vous pouvez y accéder à tout moment.

Exemple : Services opérés de télécommunications et prestations associées.

Les offres **« achats groupés »**

Pour bénéficier de ces offres, vous devez participer à une campagne d'achat mutualisé accessible uniquement avec engagement préalable selon un calendrier défini.

Exemple : Fourniture et distribution d'énergie électrique et services associés.

Les offres **« achats sur mesure »**

Ces offres impliquent une externalisation de tout ou partie d'un processus d'achat complexe.

Exemple : Prestations de services de restauration collective.

Pour recevoir toutes les notifications liées au suivi d'exécution de votre marché, n'oubliez pas d'activer les alertes en cliquant sur le symbole de la cloche

Alerte activée

Alerte non-activée

LA CENTRALE D'ACHAT **GROSSISTE**

Obtention d'un devis de la part du Resah

Pour passer commande dans le cadre d'une offre accessible en centrale d'achat grossiste, la première étape consiste à obtenir un devis de la part du Resah.

Pour cela, vous devez prendre contact avec le fournisseur de l'offre qui vous intéresse afin de définir avec lui votre projet. Les coordonnées des fournisseurs sont disponibles sur chacune des pages des offres sur l'espace acheteur.
Une fois la proposition validée avec le fournisseur, ce dernier transmet les éléments au Resah.
Ensuite, le Resah vous envoie un devis accompagné des conditions générales de vente et, le cas échéant, des conditions générales d'exécution.

Les prix indiqués dans le devis incluent la marge du Resah.

Vous n'avez pas de cotisation d'accès à payer en plus.

Vous ne recevez pas d'autres documents à signer ni à renvoyer.

L'ensemble des documents (devis signé, conditions générales et bon de commande) constituent un marché public de service d'achat centralisé : considérant l'article 70 de la directive 2014/24/CE.

Cliquez-ici pour télécharger l'article 70 de la directive 2014/24/CE.

Envoi d'un bon de commande au Resah

Une fois le devis reçu, vous passez commande auprès du Resah.
Votre bon de commande doit reprendre les éléments du devis transmis par le Resah et être envoyé à l'adresse commandes@resah.fr.
Votre bon de commande peut être accompagné du devis signé de votre part.

Précisions sur la facturation

Le Resah procède à l'émission des titres de recettes après avoir été informé par le fournisseur que le service a été fait.
Pour les établissements publics, les titres de recettes sont déposés sur le portail CHORUS PRO. Pour les autres structures, les titres de recettes sont envoyés par courriel, sauf demande expresse de votre part pour un envoi par courrier. Pour toutes questions relatives à vos commandes en cours, écrivez-nous auprès de votre adresse mail régionale en précisant notamment le numéro indiqué sur le devis.

Demande de facture

Vous avez la possibilité de demander une facture suite à une commande grossiste, dans la rubrique mes questions.

Suivi d'une commande

Pour toute question sur le suivi d'une commande, vous avez la possibilité de contacter l'équipe de la relation adhérent.

Les 2 types d'offres en centrale d'achat grossiste

Les offres **« accès direct »**

Lorsque l'offre est disponible, vous pouvez y accéder à tout moment.

Exemple : Prestations d'audit et de conseil en électromobilité

Les offres **« achats sur-mesure »**

Ces offres impliquent une externalisation de tout ou partie d'un processus d'achat complexe, c'est-à-dire la passation préalable d'un marché subséquent.

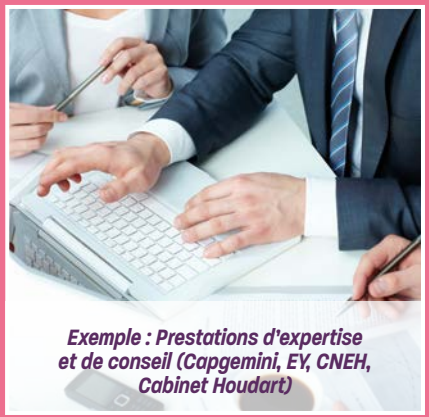

Exemple : Prestations d'expertise et de conseil (Capgemini, EY, CNEH, Cabinet Houdart)

Sur l'espace acheteur, ces offres sont signalées avec un macaron « marché subséquent ».

5

L'ESPACE ACHETEUR : VOTRE OUTIL INDISPENSABLE

Pour découvrir l'offre de la centrale d'achat du Resah et en bénéficier, nous vous invitons à vous rendre sur l'espace acheteur du Resah.

LES FONCTIONNALITÉS

Accessibles sur
https://espace-acheteur.resah.fr

L'espace acheteur du Resah vous donne accès :

- au **catalogue en ligne** de l'ensemble des offres de la centrale d'achat. Vous avez la possibilité d'exporter la liste des offres sous format Excel*. Cette liste peut être établie selon vos critères de recherche préalablement renseignés ;
- à un calendrier des **campagnes d'achats groupés** en cours ;
- à un **tableau de bord** vous permettant d'accéder à **vos documents contractuels** et à vos reportings* ;
- à la **fonctionnalité d'alertes** pour suivre l'actualité des offres dont vous bénéficiez ou qui vous intéressent* ;
- à une **messagerie intégrée** permettant d'échanger avec les équipes du Resah et de suivre en temps réel l'avancée du traitement de vos demandes* ;
- au **service de prise de rendez-vous** afin de planifier un échange téléphonique avec les équipes*.
- à un calendrier des **webconférences** gratuites
- à la gestion de vos **abonnements aux newsletters** du Resah*

**fonctionnalités nécessitant d'être connecté*

Pour utiliser l'espace acheteur **en mode connecté,** vous devez **créer un compte.**
Nous vous incitons à la faire pour un accès à l'ensemble des informations et documents..

2 PROFILS DIFFÉRENTS

Lors de la création de votre compte, deux possibilités de profil vous sont proposées :

1 - Le profil administrateur :

- L'administrateur est responsable de la gestion des droits de tous les utilisateurs de son ou de ses établissement(s) (validation, création, suppression et paramétrage des droits d'accès comptes utilisateurs par filière d'achat).
- Dans son tableau de bord, l'administrateur a une visibilité complète des documents mis à disposition (conventions signées par le Resah, documents de l'accord cadre, pièces du marché subséquent, reportings, gains sur achat, etc.).
- Un établissement ou GHT peut avoir un ou plusieurs administrateurs.

Cliquez-ici pour *télécharger* ***le guide de l'administrateur***

2 - Le profil utilisateur :

- Dans son tableau de bord, l'utilisateur a une visibilité des documents en fonction des droits d'accès délivrés par son administrateur (droits par famille d'achats).
- La validation du compte utilisateur et son paramétrage sont assurés par l'administrateur.

LE CLUB UTILISATEURS

L'espace acheteur a vocation à être un outil vivant, dynamique et évolutif afin de répondre toujours mieux à vos attentes et besoins.

C'est pourquoi un club utilisateurs réunissant de manière trimestrielle ne communauté d'utilisateurs à été mis en place pour **participer aux évolutions** et à **l'amélioration** continue de l'outil.

Pour rejoindre le club utilisateurs, rendez-vous dans votre tableau de bord, rubrique « mes informations personnelles ». Vous pouvez cocher la rubrique « Participation au club utilisateur de l'Espace Acheteur » en bas de page.

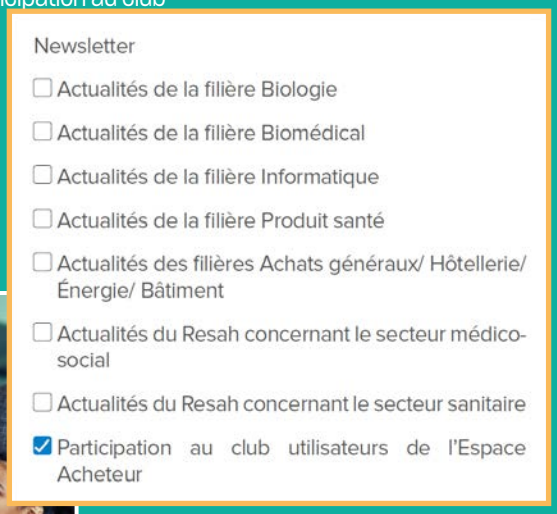

6

LES NEWSLETTERS ET WEBCONFÉRENCES

Le Resah envoie régulièrement à ses adhérents des newsletters concernant l'actualité du Resah, qu'il s'agisse de la centrale d'achat (nouvelles offres, campagnes d'adhésion en cours, offres à venir) mais aussi de son centre de ressources et d'expertise (formations, éditions, conseil, etc.) et organise des webconférences d'information.

Pour vous **abonner aux newsletters**, rendez-vous dans **votre tableau de bord, sur l'espace acheteur**.

Le Resah organise également régulièrement des **webconférences gratuites d'une durée allant de 30 à 45 minutes** portant sur les sujets suivants :

- comment travailler avec le Resah
- maîtriser l'usage de l'espace acheteur
- en savoir plus sur des offres de la centrale d'achat
- découvrir des retours d'expérience d'adhérents

Pour **visualiser le programme** des webconférences, rendez-vous en **page d'accueil de l'espace acheteur, bouton "webconférences gratuites".**

7

L'ÉQUIPE DE LA RELATION ADHÉRENT

L'équipe de la relation adhérent est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner tout au long de votre parcours avec le Resah. Une équipe de 8 personnes est mobilisée pour répondre à vos questions et vous guider dans votre travail avec le Resah. Vous pouvez la contacter notamment dans les cas suivants :

- Renseignements sur le **fonctionnement** de la centrale d'achat du Resah.
- Besoin d'un **complément d'information** sur une offre ; vous n'arrivez pas à accéder à un document ; une formulation ne vous semble pas claire ; vous ne savez pas si cette offre correspond exactement à votre besoin.
- **Accompagnement sur les modalités d'accès aux offres** : vous avez un doute sur la contractualisation ; vous n'êtes pas sûr d'avoir le bon document ou de l'avoir complété correctement.
- **Suivi des commandes** : vous souhaitez savoir où en est la commande passée ou quand sera notifié le marché subséquent que vous attendez.
- **Problèmes d'exécution de marché** : vous bénéficiez d'un marché Resah et vous rencontrez un problème avec le fournisseur.
- **Renseignement sur la facturation** : vous ne comprenez pas à quoi correspond le titre de recettes que vous avez reçu ; vous n'êtes pas en accord avec le montant.
- **Toute question relative à l'utilisation de l'espace acheteur** : vous n'arrivez pas à vous connecter ou à créer un compte, vous ne retrouvez pas vos documents.

L'ÉQUIPE DE LA RELATION ADHÉRENT

Comment contacter l'équipe de la relation adhérent ?

Une adresse mail en fonction de votre région d'implantation :

Auvergne Rhône-Alpes : **Auvergne-Rhone-Alpes@resah.fr**

Bourgogne-Franche-Comté : **Bourgogne-Franche-Comte@resah.fr**

Bretagne : **Bretagne@resah.fr**

Centre-Val de Loire : **Centre-ValdeLoire@resah.fr**

Collectivités d'outre-mer : **Collectivitesdoutre-mer@resah.fr**

Corse : **Corse@resah.fr**

Grand Est : **GrandEst@resah.fr**

Guadeloupe - Martinique : **Guadeloupe-Martinique@resah.fr**

Guyane : **Guyane@resah.fr**

Hauts-de-France : **Hauts-de-France@resah.fr**

Ile de France : **Ile-de-France@resah.fr**

La Réunion - Mayotte : **LaReunion-Mayotte@resah.fr**

Normandie : **Normandie@resah.fr**

Nouvelle Aquitaine : **Nouvelle-Aquitaine@resah.fr**

Occitanie : **Occitanie@resah.fr**

Pays de la Loire : **PaysdelaLoire@resah.fr**

Un numéro d'appel unique :
01 55 78 54 54
Tapez 1
Du lundi au vendredi
De 9h00 à 13h00
et de 14h00 à 17h00

Une messagerie intégrée

Depuis votre espace acheteur, vous avez la possibilité de **poser une question** aux équipes de la relation adhérent. Pour utiliser cette messagerie intégrée, vous devez vous rendre dans la rubrique «Mes questions» dans votre espace personnel ou directement depuis une page offre en cliquant sur «Poser une question».
Dès la **réponse** apportée, vous recevrez **une notification par mail.** Vous retrouverez également l'historique de nos échanges (questions/réponses) dans votre espace personnel.

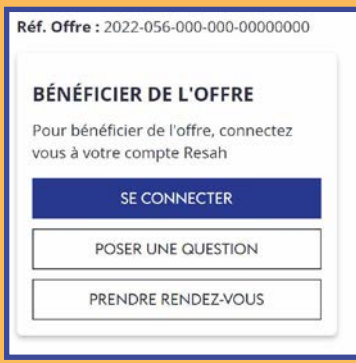

Des rendez-vous téléphoniques

Depuis votre espace acheteur, vous avez la possibilité de **prendre un rendez-vous pour échanger par téléphone** avec une personne de l'équipe de la relation adhérent selon le créneau horaire qui vous convient. Dans la rubrique « **mes questions** », cliquez sur « **prendre rendez-vous** » et suivez les instructions ou cliquez sur « **prendre rendez-vous** » directement sur la page d'une offre.

8

VOS CONTACTS PAR RÉGION

En fonction de votre région d'implantation, vous disposez d'une adresse mail dédiée et gérée par un **CHARGÉ DE RELATION ADHÉRENT**.

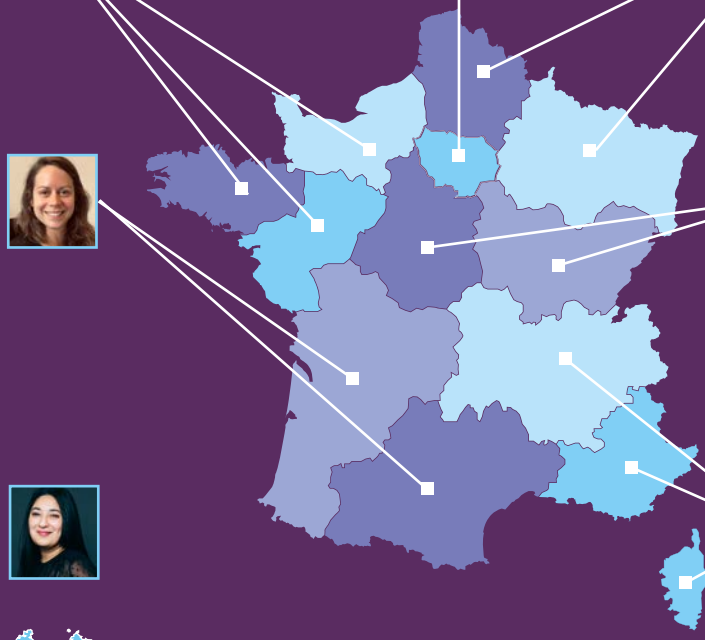

NORMANDIE
Normandie@resah.fr
PAYS DE LA LOIRE
Paysdelaloire@resah.fr
BRETAGNE
Bretagne@resah.fr
Emilie CAQUET

ILE-DE-FRANCE
Ile-de-france@resah.fr
Virginie SOULIARD

HAUTS-DE-FRANCE
Hauts-de-France@resah.fr
GRAND EST
GrandEst@resah.fr
Anaïs ZAGO

NOUVELLE-AQUITAINE
Nouvelle-Aquitaine@resah.fr
OCCITANIE
Occitanie@resah.fr
Justine DEFIOLLE

CENTRE VAL-DE-LOIRE
Centre-ValdeLoire@resah.fr
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Bourgogne-Franche-Comte@resah.fr
Julia BARTHELEMY

GUYANE
Guyane@resah.fr
LA RÉUNION - MAYOTTE
LaReunion-Mayotte@resah.fr
GUADELOUPE - MARTINIQUE
Guadeloupe-Martinique@resah.fr
COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER
Collectivitesdoutre-mer@resah.fr
Linda ZEROUALA

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Auvergne-Rhone-Alpes@resah.fr
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Provence-Alpes-CotedAzur@resah.fr
CORSE
Corse@resah.fr
Valentine VANBUREN

resah

LES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

Raoul DERISBOURG
HAUTS-DE-FRANCE

Estelle REMOUE
BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

Alice OTTAVY
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, CORSE

Emmanuel AVARELLO
NOUVELLE-AQUITAINE

Nathalie SILVESTRI
OCCITANIE

Les correspondants régionaux sont les représentants du Resah basés dans votre région, Il sont les animateurs du réseau à l'échelle régionale.
Les régions non citées sont directement prises en charge par l'équipe de la relation adhérent